



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA SALLE PHILIPPE-LAROCHE
DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 29 AVRIL 2019 À 18 H**

Personne(s) présente(s) :

Michel Beaulieu, président
Hélène Bergeron, Conseillère - District no 1
Alice Dignard, Conseillère - District no 2
Guy Gilbert, Conseiller - District no 3
Katy Duclos, Conseillère - District no 5
Lorne Trudel, Conseiller - District no 6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Personne(s) absente(s) :

Lucie Laroche, Conseillère - District no 4

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Michel Beaulieu, président.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil
- 1.2 Ouverture de la séance et greffe
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour

2. Finances et Administration

- 2.1 Aucun

3. Direction générale

- 3.1 Engagement - Inspecteur(trice) en bâtiment - Service des permis et inspections

4. Travaux publics

- 4.1 Aucun

5. Loisirs, culture et vie communautaire

- 5.1 Aucun

6. Urbanisme et développement durable

- 6.1 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins de créer la zone forestière F-416.1 et d'apporter des ajustements aux normes sur les bâtiments accessoires et complémentaires en milieu forestier

7. Protection contre l'incendie

- 7.1 Aucun

8. Permis et inspections

- 8.1 Aucun

9. Varia

- 9.1 Aucun

10. Période de questions

- 10.1 Aucun

11. Levée de l'assemblée



1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose l'avis de convocation qui a été transmis aux membres du conseil.

Tous les membres du conseil présents renoncent à l'avis de convocation.

1.2 Ouverture de la séance et greffe

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 18 h.

127-2019

1.3 Adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu toute documentation utile à la prise de décision concernant les sujets à l'ordre du jour adoptés ci-après, et ce, avant l'ouverture de cette séance ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

Adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.1 Engagement - Inspecteur(trice) en bâtiment - Service des permis et inspections

Ce point n'est pas discuté par les membres du conseil.

6.1 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins de créer la zone forestière F-416.1 et d'apporter des ajustements aux normes sur les bâtiments accessoires et complémentaires en milieu forestier

Madame Alice Dignard donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente du Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins de créer la zone forestière F-416.1 et d'apporter des ajustements aux normes sur les bâtiments accessoires et complémentaires en milieu forestier et le secrétaire-trésorier dépose ledit projet de règlement.



10. Période de questions

À 18 h 09, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :
Aucune

Fin de la période de questions à 18 h 09.

11. Levée de l'assemblée

Le président lève l'assemblée à 18 h 09.

Michel Beaulieu, maire

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier